

REGLEMENT du STATIC-CARS

Le Static-Cars est organisé 1 x par mois, +/- au milieu de celui-ci, avec pour objet: rassembler des passionnés de Oldtimer autour de l'apéro du dimanche matin.

L'organisateur ne reconnaît aucune responsabilité envers les Participants et ce, quel que soit le motif : juridique, physique ou matériel.

Les Participants sont priés de respecter les lieux privés, à ce titre aucun bruit excessif ou manœuvre quelconque de démonstration ne sont acceptés.

L'autorisation de pouvoir accéder à l'événement est la compétence exclusive des organisateurs , l'accent est mis sur les termes "Static" et "Cars" qui doivent y être respectés : c'est à dire, il est interdit d'afficher des informations de vente sur ou à côté d'un véhicule, de faire figurer toute documentation d'annonces, peu importe l'objet, sur les véhicules exposés, ainsi que de faire du camping sur le parking (camping = tables, chaises, divers déposés sur le parking), de même tous déchets doivent être déposés dans les poubelles prévues à cet effet.

Nous vous demandons d'être respectueux de ces lieux et de respecter les consignes de façon à préserver de bonnes relations avec les propriétaires, les autorités communales afin de garantir la pérennité de l'événement.